

L'exploitation du territoire seigneurial

Par Alain Laberge



CONSULTER EN LIGNE

atlas.cieq.ca

Une fenêtre sur le passé québécois

Plus de 200 textes et cartes de référence
sur l'histoire du Québec en libre accès

POUR CITER CET ARTICLE, UTILISER L'INFORMATION SUIVANTE :

Laberge, Alain avec la collaboration de Jacques Mathieu et Lina Gouger (2010). «L'exploitation du territoire seigneurial» dans Alain Laberge, Jacques Mathieu et Lina Gouger (dir.), *Portraits de campagnes*. Québec: Les Presses de l'Université Laval (coll. «Atlas historique du Québec»).

[En ligne]: <https://atlas.cieq.ca/portraits-de-campagnes/l-exploitation-du-territoire-seigneurial.pdf>

Tous droits réservés. Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

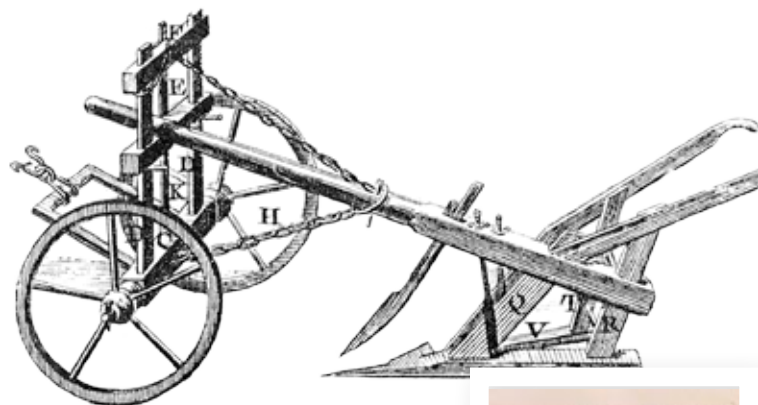
Dépôt légal (Québec et Canada), 2010.

ISBN 978-2-7637-9240-8

Les chercheurs du CIEQ, issus de neuf universités, se rejoignent pour étudier les changements de la société québécoise, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours. Leurs travaux s'inscrivent dans trois grands axes de recherche: **les gens** : les populations et leurs milieux; **les ressources** : les moyens d'existence et les stratégies; **les régulations** : la norme, l'usage et la marge. Ils privilégient une approche scientifique pluridisciplinaire originale pour comprendre le changement social et culturel dans ses dimensions spatiotemporelles – www.cieq.ca

CHAPITRE 3

L'exploitation du territoire seigneurial



POUR CHACUNE DES PARCELLES DÉCOUPÉES DANS LE TERRITOIRE SEIGNEURIAL, LES AVEUX ET DÉNOMBREMENTS CONTIENNENT DES DONNÉES CHIFFRÉES RELATIVES À L'EXPLOITATION AGRICOLE : ARPENTS DE TERRE EN LABOURS ET EN PRAIRIES ESSENTIELLEMENT. S'Y AJOUTENT À L'OCCASION DES INFORMATIONS DE NATURE QUALITATIVE QUI PERMETTENT, D'UNE PART, DE PRÉCISER CERTAINES PRATIQUES AGRICOLES ET, D'AUTRE PART, DE CONSTATER LA PRÉSENCE D'AUTRES FORMES D'EXPLOITATION DU TERRITOIRE SEIGNEURIAL. COMME ON POURRA LE VOIR, LA DIVERSITÉ DANS L'OCCUPATION DU TERRITOIRE A SON PENDANT DANS LA NATURE, LE DEGRÉ ET LES STRATÉGIES DE SA MISE EN VALEUR.

Les superficies exploitées

Compte tenu du mode principal d'occupation du territoire visant à assurer au plus grand nombre de familles les moyens de pourvoir à leur subsistance, il n'est pas étonnant que ce soit l'agriculture qui préside au processus d'exploitation de la vallée du Saint-Laurent seigneuriale. À ce chapitre, la superficie totale exploitée (c'est-à-dire les labours et les prairies réunis) se chiffre à un peu plus de 150 000 arpents carrés). Cela représente un septième (14,3 %) seulement de l'écoumène, soit un rétrécissement plus grand encore que celui qui a été noté lors du passage de l'espace concédé en seigneurie à l'espace occupé (1/6). Ce qui revient à dire que l'exploitation agricole ne constitue encore en fait qu'une simple égratignure du territoire seigneurial laurentien (VOIR LE TABLEAU EN PAGE SUIVANTE).

La répartition de ces quelque 150 000 arpents exploités entre les trois gouvernements de la vallée du Saint-Laurent nous rappelle la situation observée lors de la discussion de l'intensité de l'occupation. En effet, on assiste à un clivage similaire, soit les gouvernements de Montréal et de Québec d'une part, qui présentent des statistiques comparables, et le gouver-

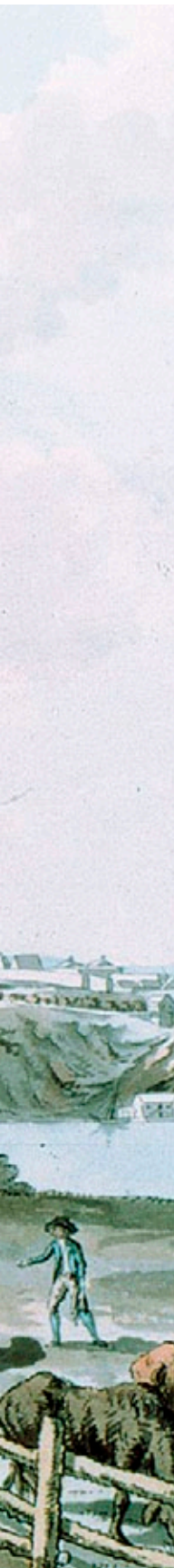
nement de Trois-Rivières d'autre part, qui se tient bien loin à l'écart sous les deux autres. Le gouvernement de Montréal est en tête avec quasiment la moitié (49 %) de la superficie exploitée, suivi de près par le gouvernement de Québec (43 %), tandis que celui de Trois-Rivières ne parvient même pas à atteindre la barre des 10 %.

L'observation de la répartition régionale de la superficie exploitée confirme bien qu'il existe une relation étroite entre l'ancienneté et l'intensité de l'occupation et le niveau de l'exploitation. Les trois gouvernements doivent l'essentiel de leur performance en matière d'exploitation agricole à quelques régions dont l'occupation est forte : Centre et Rive Sud dans le gouvernement de Montréal, Beauport-Orléans, Côte-du-Sud et les environs de Québec dans celui de Québec et Rive Nord-Est pour Trois-Rivières (VOIR LES GRAPHIQUES À LA PAGE 59).

La répartition par seigneurie va dans le même sens. Les trois seigneuries les plus exploitées possèdent à la fois un vaste territoire et une occupation très forte datant déjà de quelques générations au moment des aveux et dénombremments. L'île de Montréal (plus de 28 000), l'île d'Orléans (près de 15 000) et Beauport (près de 6 500)

sont les seules à dépasser le seuil des 5 000 arpents exploités. Elles sont suivies par une cohorte de 32 seigneuries se situant entre 1 000 et 5 000 arpents, seigneuries que l'on retrouve dans un classement aussi avantageux sur le plan de l'occupation. Viennent ensuite 65 seigneuries comptant une ou quelques centaines d'arpents exploités et qui en sont à un stade variable de développement agricole. Enfin, 36 seigneuries sont sous la barre des 100 arpents, donc au début des défrichements, tandis que 31 autres ne présentent aucune exploitation agricole. Les données manquantes pour 10 seigneuries causent assurément une légère sous-évaluation de certaines classes, mais sans plus. La carte en page 60 montre clairement la dissémination de ces précieux arpents un peu partout dans la vallée du Saint-Laurent et les intensités fort variables d'une seigneurie à une autre selon la cohorte où elles se trouvent.

Les arpents dits « labourables » ou « en labours » forment la plus grande partie de la superficie exploitée, soit plus de 130 000 arpents carrés représentant 87 % de l'ensemble. C'est là où sont cultivés les grains et les légumineuses servant à la subsistance alimentaire de la population. À noter



L'INTENSITÉ DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN 1725

GOUVERNEMENTS ET RÉGIONS	Nombre de seigneuries	Superficie seigneuriale	Superficie totale occupée	Nombre de parcelles	Superficie en labours	Superficie en prairies	Superficie totale exploitée
--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------------------	---------------------	-----------------------	------------------------	-----------------------------

GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL

Ouest	5	239 368,00	14 252,50	99	2 198,50	404,00	2 602,50
Rive Nord	14	469 784,00	79 727,50	666	10 792,00	1 214,50	12 004,50
Centre	3	222 472,00	128 891,18	1 348	28 459,00	3 120,50	31 579,50
Rive Sud	23	325 150,74	101 300,32	1 047	15 068,00	6 489,30	21 765,30
Richelieu	15	461 320,00	47 950,50	358	5 677,63	1 140,75	6 818,38
TOTAL	60	1 718 094,74	372 122,00	3 518	62 195,13	12 369,05	74 770,18

GOUVERNEMENT DE TROIS-RIVIÈRES

Rive Nord-Ouest	12	179 188,00	24 957,50	159	987,00	402,00	1 389,00
Rive Nord-Est	15	671 572,00	77 621,14	420	8 008,50	760,50	8 769,00
Rive Sud	15	348 709,00	57 390,00	307	1 662,25	332,50	1 994,75
TOTAL	42	1 199 469,00	159 968,64	886	10 657,75	1 495,00	12 152,75

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

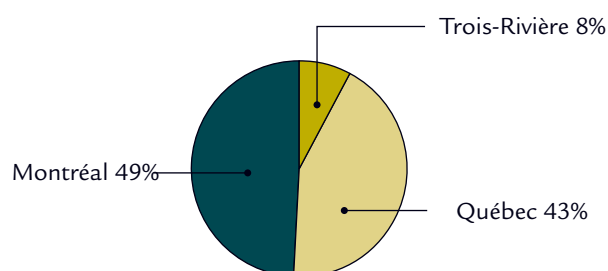
Rive Nord	11	390 474,00	77 606,37	573	10 208,50	917,25	11 125,75
Québec (environs)	14	263 859,00	54 075,90	736	10 786,50	1 797,00	12 587,50
Beauport-Orléans	6	989 066,00	159 608,06	538	20 517,00	994,50	21 761,50
Rive Sud	10	672 736,00	57 941,50	304	5 050,00	418,50	5 468,50
Côte-du-Sud	28	532 090,00	161 825,95	854	12 496,50	1 823,75	14 410,25
Bas-Saint-Laurent	6	276 948,00	18 190,00	25	249,00	0,00	249,00
TOTAL	75	3 125 173,00	529 247,78	3 030	59 307,50	5 951,00	65 602,50

TOTAL	177	6 042 736,74	1 061 338,42	7 434	132 160,38	19 815,05	151 975,43
--------------	------------	---------------------	---------------------	--------------	-------------------	------------------	-------------------

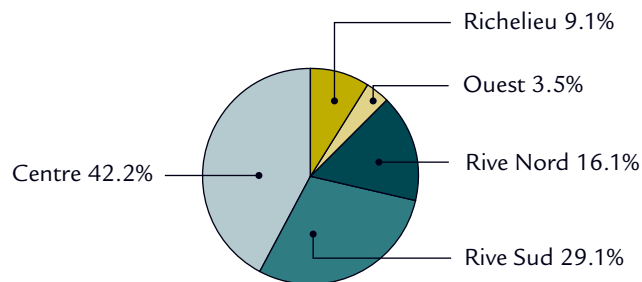
Note: Le total de la dernière colonne peut être supérieur à la somme des deux colonnes précédentes en raison de certaines mentions décrivant des parcelles contenant x arpents « tant en labours qu'en prairies » sans plus de précision.

que les aveux et dénombremens en soi ne donnent aucun détail sur les types de cultures qui poussent dans ces champs. Ils se contentent simplement de distinguer les labours des prairies. Pour désigner les premiers, l'usage du terme « labours » est nettement le plus fréquent avec plus de 5 000 occurrences. Mais plusieurs autres expressions sont utilisées pour décrire la nature de ces arpents de terre, allant de références plus générales comme « en valeur » ou « en culture » à des descriptifs beaucoup plus imagés comme « en abattis », « en désert », « en brûlis », « à la pioche » ou « défrichés » et « nettoyés », lesquels indiquent plus clairement l'état de ces surfaces exploitées. Il y a donc lieu de considérer qu'une certaine partie de la

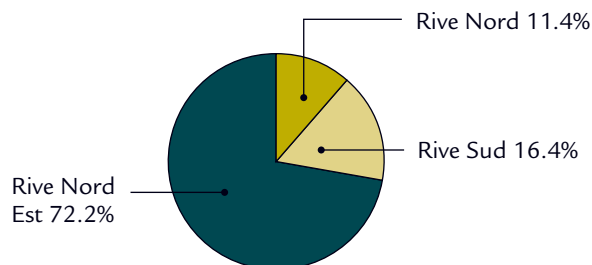
RÉPARTITION GOUVERNEMENTALE DE LA SUPERFICIE EN EXPLOITATION EN 1725



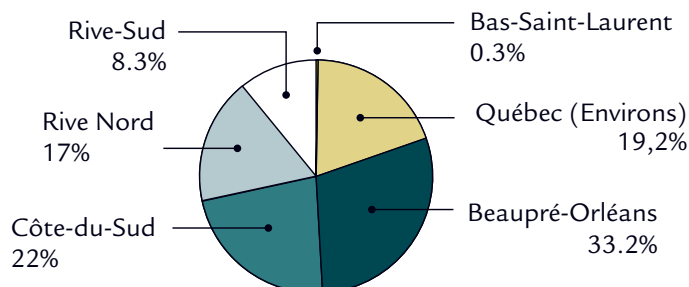
RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA SUPERFICIE EN EXPLOITATION
DU GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL EN 1725



RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA SUPERFICIE EN EXPLOITATION
DU GOUVERNEMENT DE TROIS-RIVIÈRES EN 1725



RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA SUPERFICIE EN EXPLOITATION
DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC EN 1725

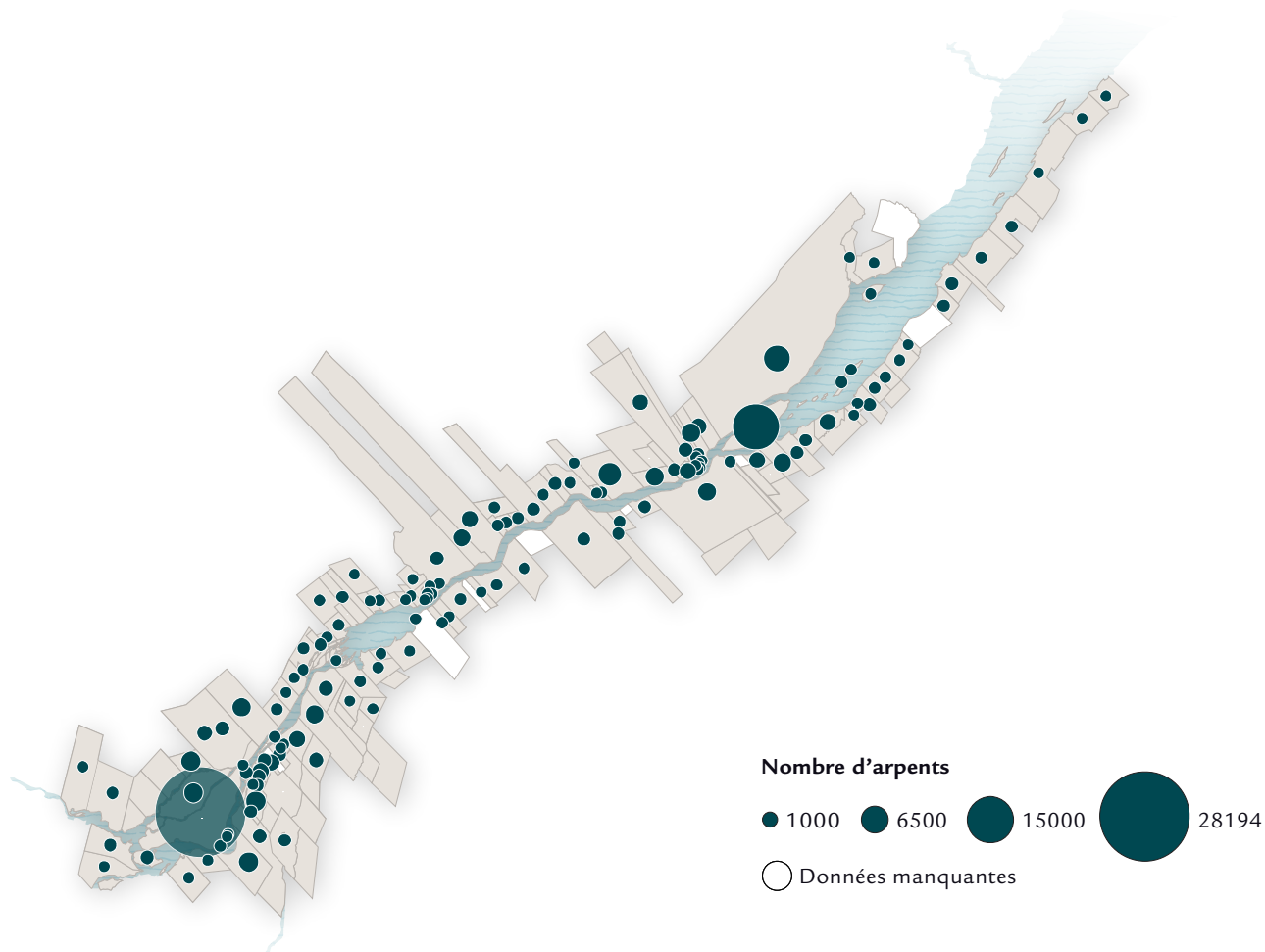


superficie cultivée n'est pas encore en état de laisser le passage libre à la charrue. Cela dit cependant, la répartition des arpents labourables à différentes échelles répète en gros les mêmes tendances que celles qui ont été relevées ci-dessus pour la totalité de la superficie exploitée.

Les arpents en prairies occupent le reste de la superficie exploitée, soit près de 20 000 arpents carrés représentant seulement 13 % de l'ensemble. Les prairies sont utilisées comme lieu de pâturage pour le bétail et leur importance relative constitue ainsi un indice du degré de développement de l'élevage dans la vallée du Saint-Laurent à cette époque. La proportion très largement minoritaire des prairies dans l'ensemble de la superficie exploitée montre bien que l'élevage est nettement une activité secondaire par rapport à la culture du sol comme telle : pour chaque arpent en prairies, on dénombre en effet sept arpents en labours. Ce fort contraste est confirmé par le fait que seulement 41 % des parcelles comportent une mention de prairies, comparativement à 78 % dans le cas des arpents labourables.

Malgré cela, les formes d'inscription des prairies dans le paysage rural n'en demeurent pas moins distinctives. En premier lieu, il faut insister sur le fait que les prairies laurentiennes sont exploitées de manière largement individuelle. En effet, le cas de figure le plus répandu est celui d'une parcelle où l'on retrouve un certain nombre d'arpents en labours assortis de seulement quelques arpents de prairies. L'usage collectif des prairies est très limité dans la vallée du Saint-Laurent car on ne compte que 36 « communes » sur tout le territoire, dont 15 sont concentrées sur l'île de Montréal. Le schéma théorique d'une seigneurie-modèle comportant sa commune doit nécessairement être revu à la lumière de ces données qui indiquent clairement qu'il s'agit là d'une situation assez peu courante à l'époque. Par ailleurs, contrairement aux arpents destinés aux labours qui nécessitent à peu près partout le recours aux défrichements systématiques, il semble bien que les prairies ont eu tendance à apparaître là où les réalités du paysage environnant facilitaient leur

LA SUPERFICIE TOTALE EXPLOITÉE EN 1725



LES SUPERFICIES EXPLOITÉES DANS LES SEIGNEURIES EN 1725

NOMBRE D'ARPENTS EXPLOITÉS	GOUVERNEMENT (nombre de seigneuries)			TOTAL
	Montréal	Trois-Rivières	Québec	
0	14	5	12	31
Moins de 100	7	15	14	36
100 - 499	10	14	16	40
500 - 999	10	3	12	25
1 000 - 1 999	9	1	3	13
2 000 - 4 999	8	2	9	19
5 000 et plus	1	-	2	3
Données manquantes	1	2	7	10
TOTAL	60	42	75	177

SEIGNEURIE	GOUVERNEMENT / RÉGION	ARPENTS EN LABOURS	ARPENTS EN PRAIRIES
Granville	Québec / Côte-du-Sud	273	321
Coulonge	Québec / Environs de Québec	4	30
Maskinongé Est	Trois-Rivières / Rive Nord-Ouest	201	173
Maskinongé Ouest	Trois-Rivières / Rive Nord-Ouest	10	151
Volant-Radisson (3 Îles Arnaud)	Trois-Rivières / Rive Sud	0	5
Île-Moras	Trois-Rivières / Rive Sud	12	10
Cournoyer – Trois-Rivières	Trois-Rivières / Rive Sud	6	7
La Lussodière	Trois-Rivières / Rive Sud	21	40
Dorvilliers	Montréal / Rive Nord	42	63
Îles-Bourdon	Montréal / Rive Nord	5	25
Bonsecours – Fèzeret	Montréal / Richelieu	12	10
Bourg-Marie	Montréal / Richelieu	0	24
La Guillaudière	Montréal / Rive Sud	62	1 120
Simblin	Montréal / Rive Sud	996,5	936
Cap-Saint-Michel	Montréal / Rive Sud	931	1 335
Contrecœur	Montréal / Rive Sud	927	1 275

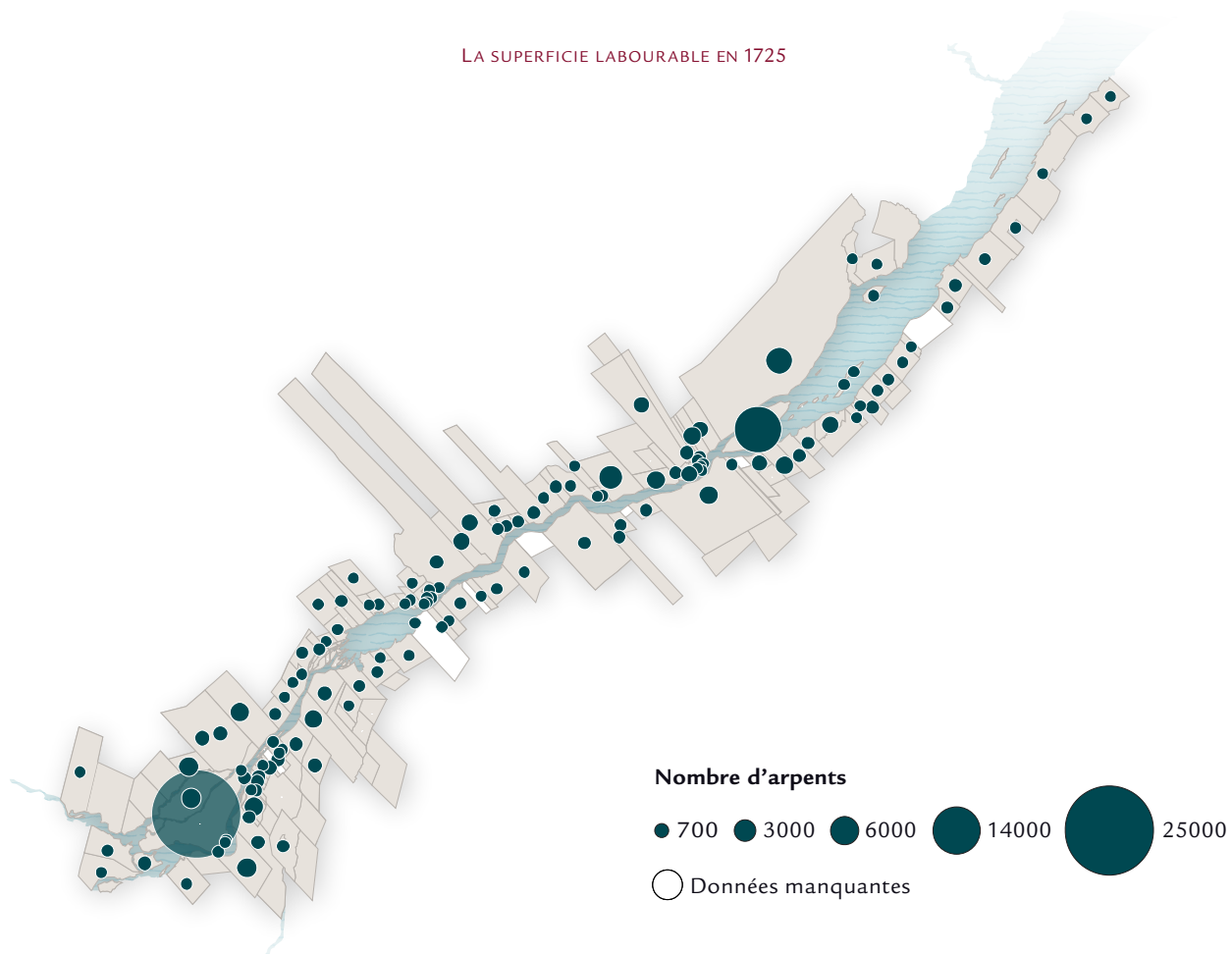
implantation. Ainsi, comme en font foi les termes utilisés pour les décrire, on les retrouve sur les « grèves » ou « battures », ou encore elles sont en « gros foins » ou sur des îles et îlets sur la devanture des seigneuries, en somme partout où elles pouvaient exister de façon « naturelle » sur le bord du fleuve. À cet égard, la partie occidentale du lac Saint-Pierre et le chapelet d'îles qui s'étire vers l'amont jusqu'au sud de l'île de Montréal apparaissent nettement comme une zone privilégiée. C'est là où se concentrent les rares seigneuries avec un nombre d'arpents en prairies au moins équivalent à celui des labours. Cette situation est particulièrement répandue sur la rive sud près de Montréal, tant et si bien que cette région est de loin la mieux pourvue en prairies avec plus

de 6 000 arpents, soit plus de la moitié de toute la superficie en prairies du gouvernement de Montréal et le tiers de toute la colonie. Des seigneuries de cette région – Guillaudière, Simblin, Cap-Saint-Michel et Contrecœur – semblent également caractérisées par un couvert végétal particulier permettant la présence de terres entièrement en prairies dans le second rang. Enfin, les prairies sont parfois associées directement à la jachère, comme à la Pointe-aux-Écureuils sur la rive nord du gouvernement de Québec où il est dit que « tous les habitants n'ont point d'autres prairies que les foins qu'ils recueillent sur les terres qu'ils laissent en jachère » ou dans la seigneurie Gamache sur la Côte-du-Sud dont deux des trois exploitants n'ont « d'autres prairies que les jachères ». Il

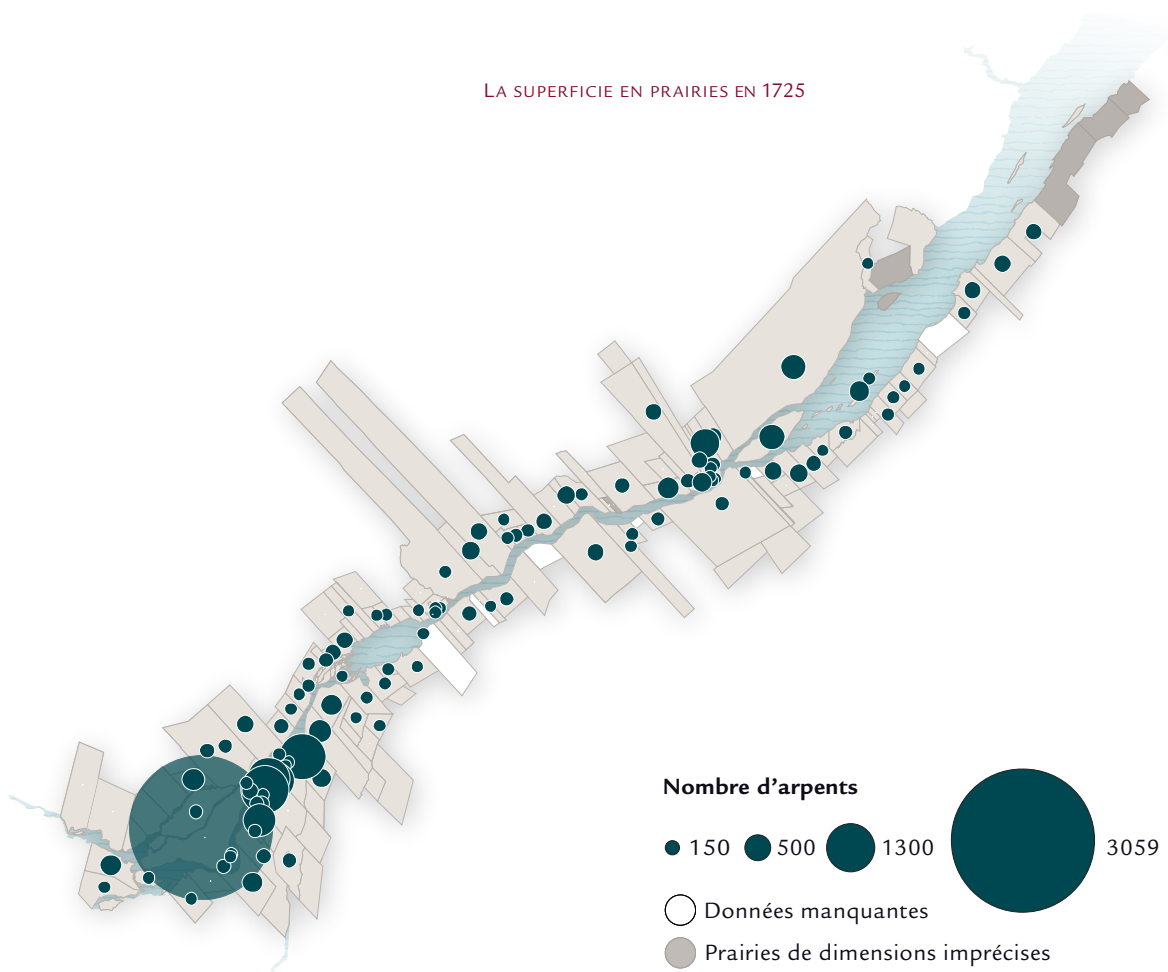
est difficile de savoir si cette association entre les prairies et la jachère ne se cache pas en tout ou en partie dans les données chiffrées courantes relatives aux prairies dans les aveux et dénombrements.

Envisagée à l'échelle des parcelles elles-mêmes, la répartition de la superficie exploitée est loin de s'avérer uniforme. Sans entrer dans le détail des exploitations agricoles – qui sera examiné plus à fond dans les chapitres suivants – il est pertinent de simplement relever ici combien le paysage seigneurial est aussi très fortement contrasté du point de vue de la superficie totale exploitée sur les parcelles. Regroupées selon certaines classes de superficie, on constate qu'à la suite des quatre classes inférieures (soit de 0 à 30 exploités), qui comptent

LA SUPERFICIE LABOURABLE EN 1725



LA SUPERFICIE EN PRAIRIES EN 1725



chacune près d'un millier de parcelles au moins, on retrouve un large éventail de classes jusqu'à 80 arpents et plus, qui rassemblent tout de même près de 30 % des parcelles de la vallée du Saint-Laurent. Nous sommes donc en présence de niveaux d'exploitation fort différents d'une parcelle à une autre. Le **TABLEAU CI-DESSOUS** permet de voir ces écarts dans les trois gouvernements et dans toutes les régions, sauf dans le

Bas-Saint-Laurent, à la périphérie orientale de l'écoumène, où une seule parcelle sur les 25 que compte la région se situe dans les classes supérieures et encore, dans la plus basse d'entre elles. Cela dit, si l'intensité relative de la présence de parcelles dans les classes supérieures colle d'assez près à la performance globale des gouvernements et des régions en matière de superficie exploitée, on ne peut en dire autant

en ce qui concerne les deux classes inférieures (de 0 à 10 arpents exploités) où le gouvernement de Montréal semble occuper une position particulière, tant en nombres absolus que proportionnellement. Pour mieux comprendre cette situation, il s'avère nécessaire de s'attarder à la réalité des fronts pionniers.

RÉPARTITION DES PARCELLES
SELON LE NOMBRE TOTAL D'ARPENTS EXPLOITÉS EN 1725

GOUVERNEMENTS ET RÉGIONS	NOMBRE D'ARPENTS EXPLOITÉS											Nombre total par parcelles
	0	Moins de 10	De 10 à 19,99	De 20 à 29,99	De 30 à 39,99	De 40 à 49,99	De 50 à 59,99	De 60 à 69,99	De 70 à 79,99	80 +	*	
GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL												
Ouest	7	26	22	21	10	7	1	3	0	2	0	99
Rive Nord	116	181	165	81	44	26	12	13	5	23	0	666
Centre	302	203	188	169	170	138	82	47	22	27	0	1348
Rive Sud	264	239	155	82	90	62	42	18	9	55	31	1047
Richelieu	51	88	102	44	27	15	9	7	6	9	0	358
TOTAL	740	737	632	397	341	248	146	88	42	116	31	3518
%	21,0	20,9	18,0	11,3	9,7	7,0	4,1	2,5	1,2	3,3	0,9	100 (99,9)
GOUVERNEMENT DE TROIS-RIVIÈRES												
Rive Nord-Ouest	40	66	33	7	7	3	2	0	1	0	0	159
Rive Nord-Est	74	87	81	65	41	30	19	9	2	12	0	420
Rive Sud	68	123	39	12	10	1	0	1	1	1	51	307
TOTAL	182	276	153	84	58	34	21	10	4	13	51	886
%	20,5	31,2	17,3	9,5	6,5	3,8	2,4	1,1	0,4	1,4	5,8	100 (99,9)
GOUVERNEMENT DE QUÉBEC												
Rive Nord	70	176	128	55	39	34	32	24	8	7	0	573
Québec (environs)	172	110	172	156	65	29	15	6	3	8	0	736
Beaupré-Orléans	20	33	43	97	74	79	75	68	9	40	0	538
Rive Sud	17	56	65	45	32	15	12	6	1	7	48	304
Côte-du-Sud	114	207	189	115	61	46	32	7	3	14	66	854
Bas-Saint-Laurent	3	10	8	3	1	0	0	0	0	0	0	25
TOTAL	396	592	605	471	272	203	166	111	24	76	114	3030
%	13,0	19,5	20,0	15,5	9,0	6,7	5,5	3,6	0,8	2,5	3,7	100 (99,8)
TOTAL	1318	1605	1390	952	671	485	333	209	70	205	196	7434
% DE L'ENSEMBLE	17,8	21,6	18,7	12,8	9,0	6,5	4,4	2,8	0,9	2,7	2,6	100 (99,8)

* Données manquantes concernant les parcelles repérées dans les seigneuries sans aveu et dénombrement et dont on ne connaît évidemment pas le niveau d'exploitation.

PHASE 1



PHASE 2



PHASE 3



THREE VIEWS IN THE LIFE OF A CANADIAN FARMER, 1881.
Anonyme, Bibliothèque et Archives Canada,
C-5755, C-5756 et C-5757.

Les fronts pionniers

Nous distinguons les fronts pionniers dans les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent par la présence de terres en censive dont l'exploitation n'atteint pas encore 10 arpents de superficie. Cela correspond aux deux classes inférieures (0 et moins de 10) du tableau précédent, soit ce que nous appelons les « terres peu développées », qui ne suffisent pas en théorie à assurer la subsistance d'une famille. On dénombre 2 600 censives dans cette situation en 1725, qui font près de 40 % (37,8 %) de toutes les terres concédées à ce moment. Les fronts pionniers constituent donc une réalité qui est loin d'être négligeable. Leur importance montre bien qu'au moment où débute la confection des aveux et dénombrements, dans les années 1720, on assiste

à l'installation de la seconde grosse génération de Canadiens nés au pays, issue de celle qui s'était établie vers la fin du XVII^e siècle et qui résultait elle-même des nombreuses unions des années 1665-1675.

Parmi ces censives peu développées, quelques terres abandonnées certes, et une centaine de « continuations » dans le prolongement de censives plus anciennes, mais surtout des concessions récentes pour répondre à l'augmentation de la population adulte de la colonie. En effet, les fronts pionniers servent essentiellement à l'établissement des jeunes gens qui, pour la vaste majorité, n'ont pour ainsi dire pas d'autre débouché sur le plan socioprofessionnel que de prendre une terre et cultiver. En 1725, un bon millier de ces nouvelles censives

sont encore en instance de mise en valeur, tandis que les 1 500 autres ont amorcé plus ou moins intensément ce lent processus. Pour plus de 500 de ces terres d'ailleurs, les aveux et dénombrements soulignent expressément qu'elles sont en bois debout, en début d'exploitation ou qu'elles ont été concédées récemment.

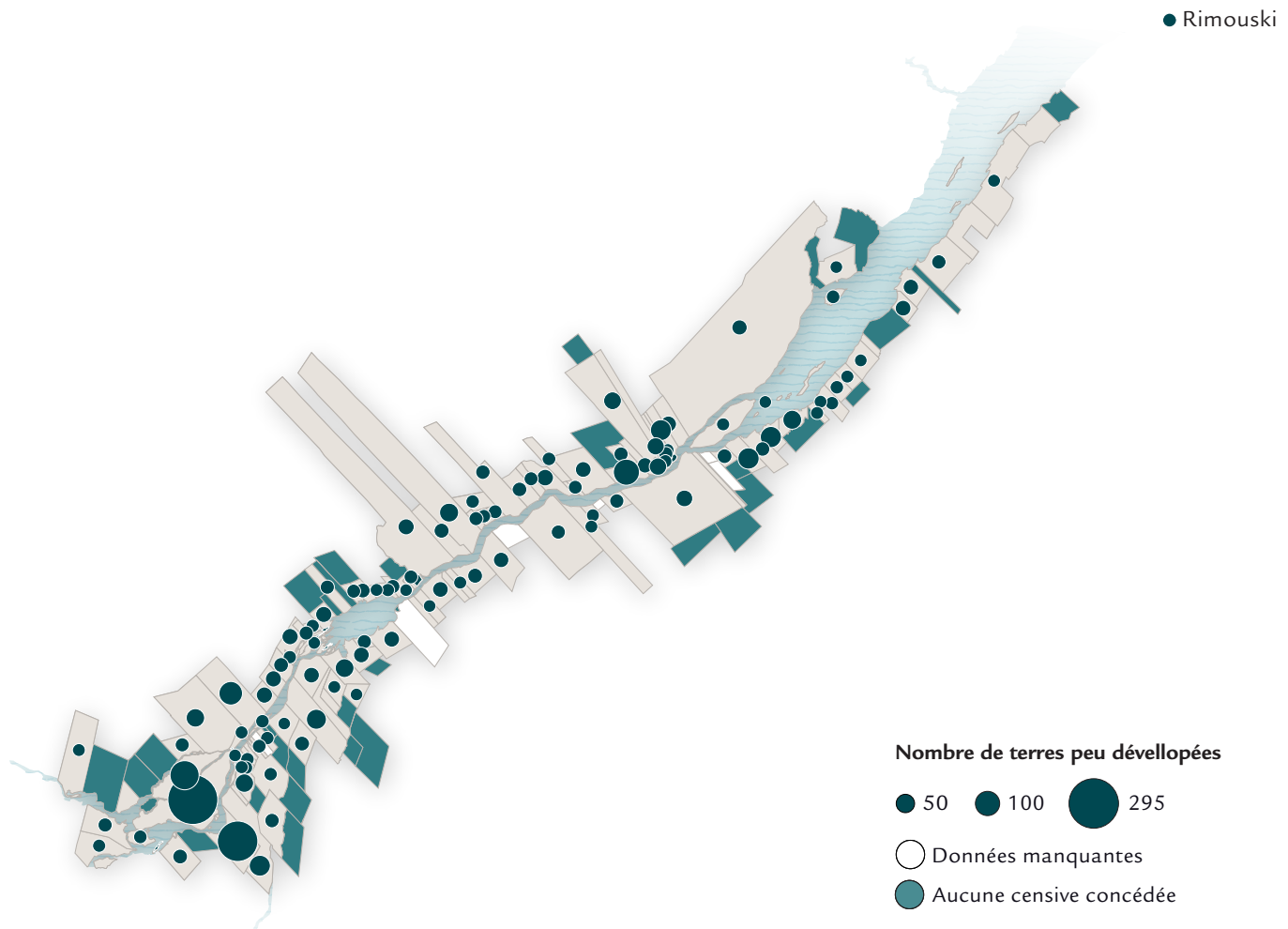
Encore plus révélateur que le nombre ou la proportion est le fait que ces censives se retrouvent partout dans l'écoumène seigneurial (VOIR LA CARTE ET LE TABLEAU EN PAGE 66). Le front pionnier « actif » – en comparaison, on pourrait dire que les seigneuries périphériques inoccupées font figure de front pionnier « à venir » – se trouve donc étiré d'un bout à l'autre de la vallée du Saint-Laurent. Aucun gouvernement n'y échappe et c'est

RÉPARTITION DES CENSIVES PEU DÉVELOPPÉES (MOINS DE 10 ARPENTS EXPLOITÉS) DANS LA VALLÉE LAURENTIENNE EN 1725
(par gouvernements et par régions)

GOVERNEMENT ET RÉGIONS	NOMBRE DE CENSIVES	NOMBRE DE CENSIVES PEU DÉVELOPPÉES	%
GOVERNEMENT DE MONTRÉAL			
Ouest	90	31	34,4 %
Rive Nord	621	279	44,9 %
Centre	1 255	426	33,9 %
Rive Sud	857	387	45,2 %
Richelieu	342	128	37,4 %
TOTAL	3 165	1 251	39,5 %
GOVERNEMENT DE TROIS-RIVIÈRES			
Rive Nord-Ouest	145	98	67,6 %
Rive Nord-Est	387	146	37,7 %
Rive Sud	289	184	63,7 %
TOTAL	821	428	52,1 %
GOVERNEMENT DE QUÉBEC			
Rive Nord	557	240	43,1 %
Québec (environs)	690	250	36,2 %
Beaupré-Orléans	516	38	7,4 %
Rive Sud	294	70	23,8 %
Côte-du-Sud	822	311	37,8 %
Bas-Saint-Laurent	19	12	63,2 %
TOTAL	2 898	921	31,8 %
TOTAL	6 884	2 600	37,8 %

Note: Le nombre de terres en censives comprend les 189 censives provenant des seigneuries qui n'ont pas d'aveu et dont on ne connaît pas le niveau de développement. La proportion de terres peu développées est donc un peu sous-évaluée.

LES FRONTS PIONNIERS EN 1725



RÉPARTITION DES SEIGNEURIES AVEC CENSIVES EN 1725
(selon le nombre de terres peu développées)

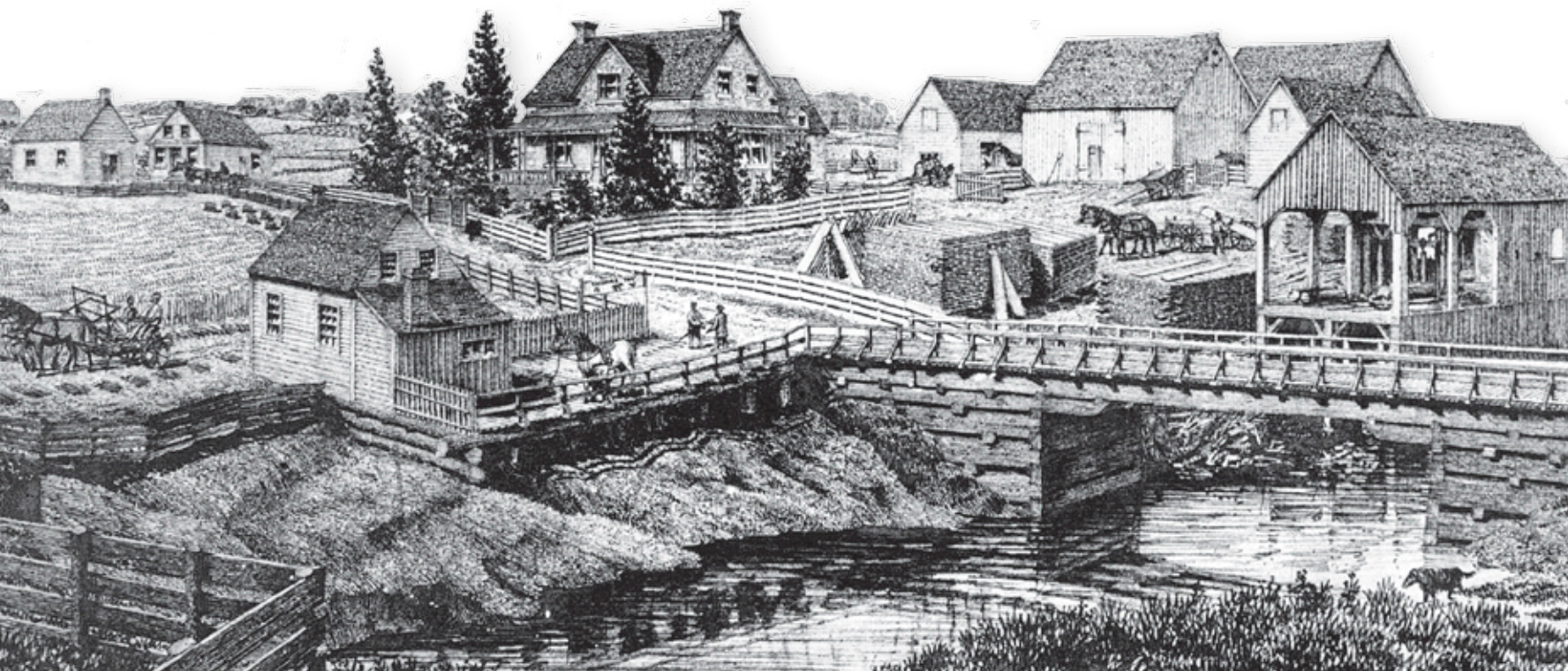
NOMBRE DE TERRES PEU DÉVELOPPÉES	NOMBRE DE SEIGNEURIES AVEC CENSIVES (par gouvernement)			TOTAL
	Montréal	Trois-Rivières	Québec	
0	4	5	6	15
1 à 9	17	8	17	42
10 à 24	7	11	14	32
25 à 49	6	6	8	20
50 et +	6	1	5	12
Données manquantes	1	2	6	9
SEIGNEURIES AVEC CENSIVES	41	33	56	130

sans grande surprise que l'on constate que les censives peu développées sont majoritaires dans celui de Trois-Rivières. Deux des trois régions de ce gouvernement ont d'ailleurs un front pionnier occupant environ les deux tiers de l'écoumène. Avec le Bas-Saint-Laurent, il s'agit là des plus fortes proportions de l'ensemble laurentien. Au-delà de ces extrêmes, on remarque que la proportion de censives peu développées dans les autres régions se situe, à deux exceptions près, entre 33 % et 45 %. Le front pionnier est ainsi bien présent même dans des régions parmi les plus développées comme le centre de Montréal et les environs de Québec. En fait, seule la région Beauport-Orléans a un front pionnier de moindre importance (7,4 %), et ce, en raison de son manque de nouvelles terres à concéder.

Présent dans tous les gouvernements et régions de la vallée du Saint-Laurent, le front pionnier touche à peu près les 130 seigneuries où l'on trouve des censives et, de façon similaire, le groupe des 92 seigneuries avec au moins 10 censives. Cette omniprésence du front pionnier se traduit toutefois de manière fort différente d'une seigneurie à une autre. Exprimé en proportion du nombre de censives concédées, le front pionnier va jusqu'à accaparer tout l'écoumène d'une dizaine de seigneuries (n=11) encore faiblement et récemment occupées

comme Belœil, Argenteuil, Normanville et Rivière-du-Loup-en-Bas. À l'opposé, pour les raisons que l'on vient de mentionner, l'île d'Orléans ne compte que 5 censives peu développées, soit seulement 1,6 % des censives de la seigneurie. Entre les deux se trouve un vaste éventail de situations où, notamment, on voit apparaître des seigneuries importantes en termes d'occupation et d'exploitation qui disposent d'un front pionnier souvent non négligeable. Dans la plupart des cas, toutes les seigneuries développées comptent au moins 25 pour cent de leurs censives concédées en voie de défrichement. L'exemple de l'île de Montréal est particulièrement révélateur : la plus considérable et enviable de toutes les seigneuries de la colonie est celle où l'on dénombre le plus de censives peu développées, soit 295 ! Malgré le fait que cela représente seulement 28,2 % des censives de l'île, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là du front pionnier le plus imposant de la vallée du Saint-Laurent avec plus de 11 % de toutes les censives peu développées. Dans d'autres seigneuries bien développées qui possèdent aussi un vaste front pionnier en nombres absolus comme Laprairie (220), l'île Jésus (131), Bellechasse (67) ou Longueuil (66), cette réalité est encore plus palpable sur le terrain car elle représente entre 60 % et 70 % de censives concédées.

Ces constatations nous amènent à conclure que la présence d'un front pionnier constitué d'un lot de terres, d'un rang ou d'une côte où la mise en valeur des terres ne dépasse pas 10 arpents de superficie, doit être considérée comme une étape durable dans le processus d'exploitation des seigneuries laurentiennes à cette époque. Durable car, malgré l'accroissement du nombre d'arpents exploités dans les seigneuries, tout indique que pendant longtemps le front pionnier ne fait que s'atténuer légèrement sans disparaître complètement. Mais il se déplace dans l'espace, délaissant les zones où les progrès accumulés ont fini par le chasser, pour suivre l'expansion de l'écoumène et les nouvelles avancées du peuplement. En fait, tant qu'il reste de l'espace à concéder, le front pionnier subsiste et les seigneuries, même les plus importantes, continuent ainsi de voir cohabiter des terres productives et des terres qui le sont beaucoup moins. C'est seulement quand l'espace vient à manquer que cette réalité se transforme, comme on peut le constater à l'île d'Orléans, un cas d'espèce précoce. Sur le terrain en 1725 cependant, nos observations nous permettent d'affirmer que la vallée du Saint-Laurent est encore un vaste front pionnier dont l'empreinte est largement visible dans tout le paysage rural.



Les banlieues

Dans ce paysage marqué par l'omniprésence du front pionnier, l'exemple de la région Beaupré-Orléans et de la seigneurie de l'île d'Orléans elle-même, où les terres peu développées occupent une place réduite, montre l'effet à terme de l'atteinte d'un niveau d'exploitation élevé dans des lieux d'occupation ancienne ne comptant pas de réserve de terres neuves. Au moment des aveux et dénombrements, un autre lieu pourrait s'apparenter à cette situation, soit la zone où la campagne rejoint la ville, formant une

sorte de ceinture périurbaine ou, selon l'expression employée à l'époque dans les documents mêmes, la banlieue.

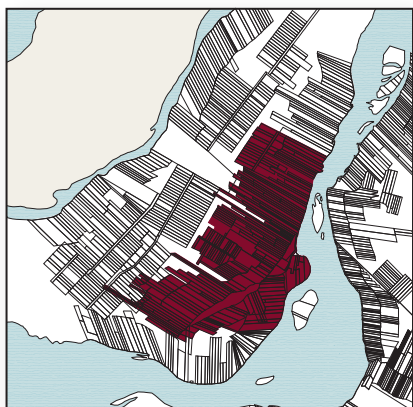
Chacune des trois villes de la vallée du Saint-Laurent compte une telle banlieue. Leur délimitation sur le terrain n'est pas toujours simple cependant. C'est à Montréal que les choses sont les plus claires. En effet dans leur déclaration, les Sulpiciens, seigneurs de l'île, indiquent de façon précise le territoire couvert par la banlieue de la ville. Celle-ci débute à « cinq quarts de lieue » – 6,3 kilomètres – au nord-est de la ville dans la côte Saint-

Martin en remontant le long du fleuve dans la côte Sainte-Marie, puis le long des fortifications, et ensuite au-dessus de la ville, en allant successivement vers la commune et la pointe Saint-Charles jusqu'à Verdun exclusivement. La banlieue montréalaise comprend aussi dans l'intérieur de l'île, en dehors et autour de la ville, environ 150 parcelles des côtes Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Paul, la Visitation, Sainte-Catherine, Saint-Antoine et Notre-Dame-des-Neiges.

La délimitation des banlieues des deux autres villes de la colonie au

LES BANLIEUES EN 1725

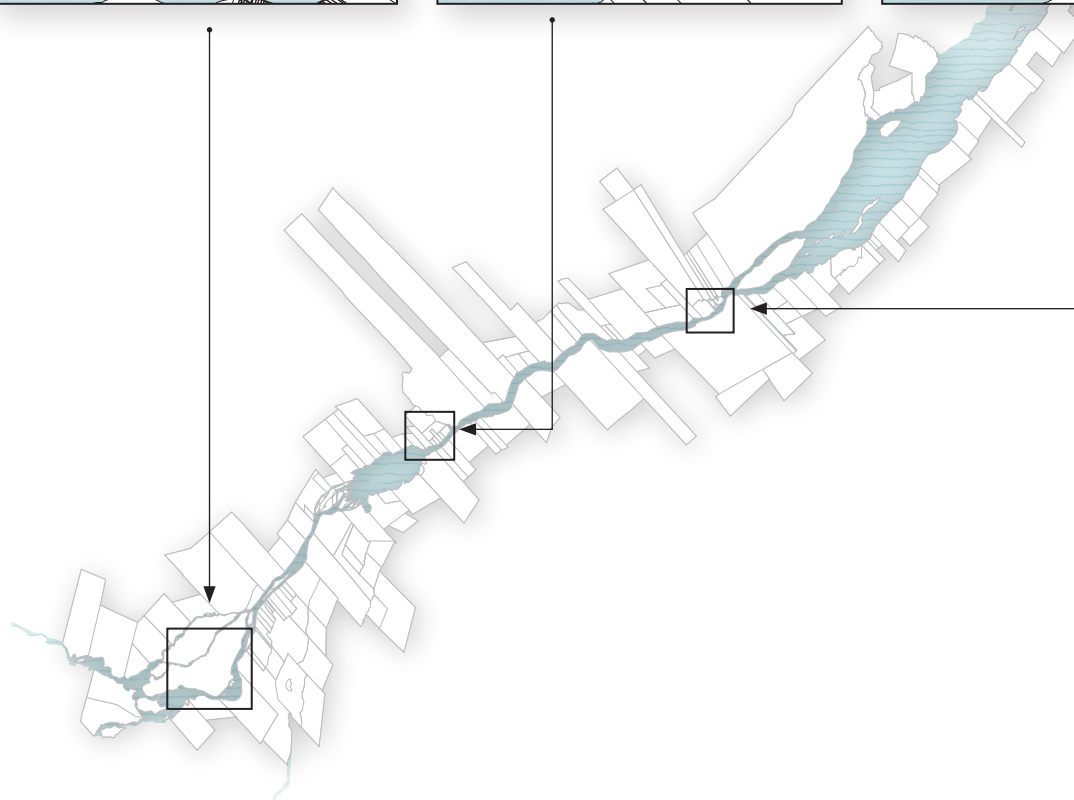
BANLIEUE DE MONTRÉAL



BANLIEUE DE TROIS-RIVIÈRES



BANLIEUE DE QUÉBEC



moyen des aveux et dénombrements pose plus de difficultés. Cela tient au fait que le territoire entourant Québec et Trois-Rivières ne relève pas d'un seul et même seigneur, comme c'est le cas pour Montréal. La banlieue est plutôt un amalgame de parcelles appartenant à plusieurs seigneuries différentes dans les alentours de ces villes, et de censives du roi concédées directement par les autorités coloniales à des individus ou des communautés religieuses. Pour obtenir un portrait de la banlieue québécoise et trifluvienne, il faut donc avoir recours à un bon

nombre de déclarations seigneuriales et à l'ensemble des déclarations des censitaires du roi. Or, si ces derniers précisent habituellement que leur censive est située dans la banlieue ou non, on ne retrouve pas cette nuance dans les aveux et dénombrements des fiefs grands ou petits qui voisinent Québec et Trois-Rivières. Afin d'être en mesure de rejoindre la réalité de ces banlieues, nous avons choisi de suivre l'exemple des seigneurs de Montréal qui ont manifestement calqué la délimitation de leur banlieue sur le territoire paroissial urbain, donc

relevant de la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal. En appliquant cette méthode pour les paroisses urbaines de Québec et de Trois-Rivières, on parvient à obtenir une délimitation assez fidèle de ces banlieues dont les parcelles les composant sont à peu près toutes décrites, soit dans les aveux et dénombrements des seigneuries concernées, soit dans les déclarations des censitaires du roi. En gros, la banlieue de Québec comprend surtout des parcelles longeant les deux rives de la rivière Saint-Charles d'une part, et plusieurs autres longeant la Grande

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES BANLIEUES EN 1725

BANLIEUE	SUPERFICIE TOTALE	NOMBRE DE PARCELLES	NOMBRE DE CENSIVES (nombre de censives du roi)	NOMBRE DE CENSIVES PEU DÉVELOPPÉES	POURCENTAGE DE CENSIVES PEU DÉVELOPPÉES (nombre total de censives)
Montréal	25 028,08	243	230 (0)	41	17,8
Trois-Rivières	12 066,2	76	71 (22)	38	53,5
Québec	9 416,67	94	83 (28)	21	25,3
TOTAL	46 510,95	413	384 (50)	100	26

RÉPARTITION DES PARCELLES DÉVELOPPÉES DANS LES BANLIEUES ET DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT EN 1725

BANLIEUES	NOMBRE D'ARPENTS EXPLOITÉS DANS LES PARCELLES DÉVELOPPÉES (minimum de 10 arpents exploités)							
	De 10 à 19,99	De 20 à 29,99	De 30 à 39,99	De 40 à 49,99	De 50 à 59,99	De 60 à 69,99	De 70 à 79,99	Plus de 80
Montréal	34	34	39	27	28	16	9	8
%	14	14	16	11,1	11,52	6,6	3,7	3,3
Trois-Rivières	16	10	4	3	1	0	0	1
%	21,1	13,2	5,2	4	1,3	0	0	1,3
Québec	17	18	12	3	6	2	4	6
%	18,1	19,1	12,8	3,2	6,4	2,1	4,2	6,4
TOTAL POUR LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT	1 390	952	671	485	333	209	70	205
% POUR LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT	18,7	12,8	9,0	6,5	4,4	2,8	0,9	2,7

LA BANLIEUE DE MONTRÉAL EN 1725

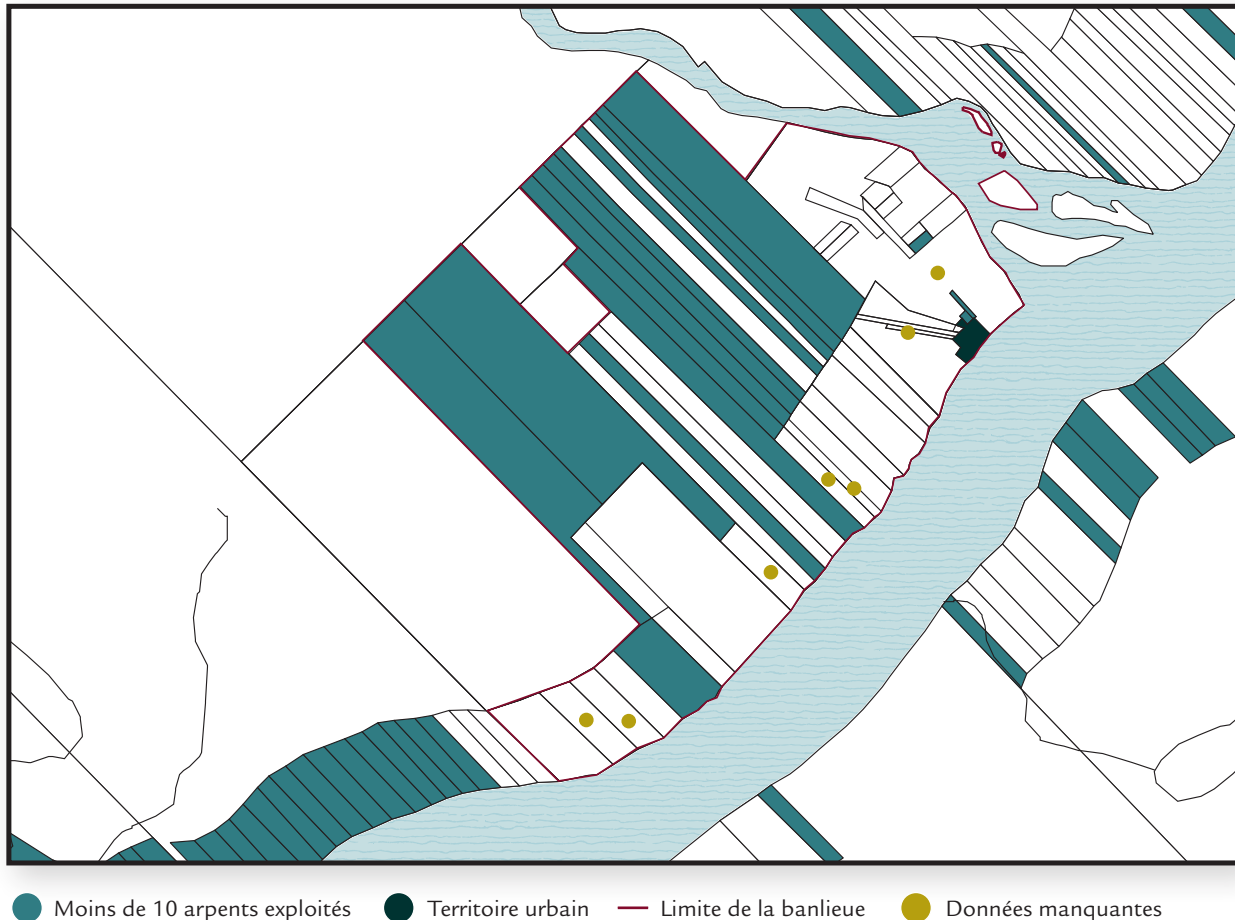


● Moins de 10 arpents exploités ● Territoire urbain — Limite de la banlieue

LA BANLIEUE DE QUÉBEC EN 1725



● Moins de 10 arpents exploités ● Territoire urbain — Limite de la banlieue ● Données manquantes



Allée d'autre part. La banlieue de Trois-Rivières se situe presque exclusivement à l'ouest de la ville, mais elle compte aussi certaines parcelles sur des îles dans la rivière Saint-Maurice

Tant par la superficie occupée que par le nombre de parcelles, la banlieue de Montréal surpasse considérablement les deux autres (VOIR LES TABLEAUX ET LES CARTES CI-DESSUS). Cela est certainement lié au fait que la position géographique de la ville de Montréal permet un rayonnement de sa banlieue dans plusieurs directions, à la différence de Québec et Trois-Rivières. Quelle que soit leur ampleur, les trois banlieues ont toutefois une caractéristique commune, soit d'être presque exclusivement composées de terres en censive, comme le reste du territoire seigneurial d'ailleurs, ce qui facilite la comparaison en matière d'exploitation.

Du point de vue de l'importance relative des terres peu développées (moins de 10 arpents de terre exploités), donc du front pionnier, la

banlieue prise globalement se distingue quelque peu de l'ensemble de la vallée laurentienne (26,0 % contre 37,8 %). Mais l'intensité réelle de l'écart se voit mieux si l'on considère les banlieues séparément. Dans cette perspective, il est clair que la banlieue de Trois-Rivières est elle-même dans une situation fortement pionnière puisque la majorité des censives y sont peu développées (53,5 %). Elle ne répond donc pas au portrait évoqué ci-dessus d'une banlieue densément occupée et exploitée. Seul signe encourageant, la banlieue trifluvienne fait meilleure figure que la région de la rive nord-ouest du gouvernement de Trois-Rivières dont elle est issue (53,5 % contre 67,6 %).

La banlieue de Québec (25,3 %) et encore davantage celle de Montréal (17,8 %) présentent une bien meilleure situation en ce qui a trait à leur front pionnier. Elles affichent une réduction sensible par rapport à l'ensemble laurentien et, bien qu'elles soient encore

assez loin de la région de Beauport-Orléans (7,4 %) sur ce plan, elles apparaissent tout de même comme des zones où le front pionnier est en net recul par rapport à leur région d'attache, soit les environs de Québec (36,2 %) et le centre du gouvernement de Montréal (33,9 %). En ce sens, ces deux banlieues s'approchent beaucoup plus du type attendu, en tout cas de façon bien plus convaincante que la banlieue de Trois-Rivières.

Un autre indice que les banlieues québécoises et montréalaises forment bel et bien des zones d'intense développement se voit dans la présence importante de parcelles comptant une vaste superficie exploitée. Jusqu'au seuil des 30 arpents exploités, les banlieues – incluant celle de Trois-Rivières – ne se distinguent pas tellement du reste de la vallée du Saint-Laurent au niveau de la proportion que leurs parcelles occupent. À partir de la classe des 30 arpents et plus (qui est largement reconnue dans



▲ PLAN DES PÊCHES PRATIQUÉES ENTRE L'ISLET-À-LA-PEAU ET KAMOURASKA, VERS 1720.
Anonyme, Archives nationales de France, Centre des archives Outre-mer, Aix-en-Provence, Colonies, C11A, vol. 52, fo 233. Photo : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec.

l'historiographie comme la ligne de démarcation des terres bien développées), on voit nettement la banlieue trifluvienne perdre pied et disparaître complètement sauf pour deux parcelles, performance qui confirme le constat exprimé ci-dessus sur la faiblesse de son développement. Les deux autres banlieues paraissent ici encore sous un meilleur jour. En effet, si l'on excepte deux classes (40 et 60 arpents), l'importance relative des terres très développées dans la banlieue de Québec est plus forte que dans l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent et même de façon marquée pour les deux classes supérieures. La position de la banlieue de Montréal est plus favorable encore à ce chapitre puisqu'elle surpasse aisément la vallée du Saint-Laurent dans toutes les classes à partir des

30 arpents exploités. Ce n'est que dans les deux dernières classes qu'elle laisse la palme à la banlieue de Québec. En tout, la place occupée par les parcelles d'au moins 30 arpents en exploitation se situe à 26,3 % pour la vallée du Saint-Laurent contre respectivement 35,1 % et 52,2 % pour la banlieue de Québec et celle de Montréal. Les deux banlieues, et en particulier celle de Montréal, affichent manifestement une vitalité inégalée en matière d'exploitation agricole.

L'effet combiné d'un front pionnier réduit et d'une concentration de terres très développées dans les banlieues de Québec et de Montréal fait en sorte qu'il s'agit là d'une portion particulière du territoire rural qui se trouve à l'avant-garde du processus d'intensification de l'exploitation

agricole au Canada en 1725. En mettant ainsi en relief ces banlieues, nous voulons insister sur la pertinence de cet élément du paysage laurentien trop souvent obscurci par la seule perspective seigneuriale.

Les autres traces d'exploitation du territoire

Jusqu'ici l'exploitation du territoire seigneurial a été essentiellement examinée à travers les données relatives aux superficies en labours et en prairies sur les parcelles. Cette information standardisée privilégie évidemment l'agriculture en plein champ et l'élevage en des termes à peu près strictement quantitatifs qui évaluent l'espace dévolu à ces activités. Comme on l'a vu, des mentions qualitatives viennent à l'occasion préciser

l'état de ce genre d'exploitation. Les aveux et dénombrements contiennent aussi d'autres traces d'exploitation qui vont au-delà des seuls labours et prairies mais qui concernent un nombre bien plus restreint de parcelles, soit qu'il s'agisse de mentions ponctuelles, soit qu'elles s'appliquent surtout à des terres très développées qui présentent des caractéristiques particulières sur le plan agricole. Ces informations, bien qu'elles soient limitées, n'en permettent pas moins de détecter certains usages.

La superficie en valeur d'une cinquantaine de parcelles inclut des vergers. Le plus souvent, leur taille n'est pas précisée si bien qu'ils paraissent être un complément aux surfaces cultivées sur des censives plutôt bien développées. Seules trois exploitations – trois parcelles appartenant à des seigneurs – semblent servir principalement de vergers, comme cette terre à Longueuil où se trouvent 36 arpents dédiés à cette fin et ce domaine de la seigneurie de Saint-Michel près de Québec où le Séminaire de Québec possède d'ailleurs un « pressoir à cidre ». Les vergers se concentrent

surtout à Saint-Augustin (21 mentions comprenant aussi un « jardin fruitier ») et Sainte-Croix (7 mentions) dans le gouvernement de Québec, de même que sur l'île de Montréal (8 mentions) et dans le Richelieu (6 mentions) dans le gouvernement de Montréal.

À l'encontre des souhaits formulés depuis l'époque de Jacques Cartier quant à la possibilité de cultiver des vignes dans la vallée du Saint-Laurent, celles-ci restent encore tout à fait exceptionnelles au XVIII^e siècle. En effet, seules deux mentions de vignes figurent dans les aveux et dénombrements sur des exploitations seigneuriales à Montréal et à Longueuil (sur la même terre que ci-dessus), sur respectivement trois et quatre arpents de superficie.

Plus répandues sont les références à la présence de jardins et potagers (près d'une centaine d'occurrences) mais dont les dimensions sont rarement connues. Dans la moitié des cas, on parle de « cours et jardins » et on les retrouve presque systématiquement dans la description d'emplacements comme à Boucherville. Autrement, les jardins et potagers figurent sim-

plement comme des précisions de la mise en valeur agricole. Même si leur nombre semble très réduit par rapport à celui de l'ensemble des parcelles, on ne doit pas les considérer comme des curiosités. En effet, d'autres surfaces utilisées à des fins similaires existent sans doute au même moment, mais leur caractère probablement plus rudimentaire ne leur a pas valu d'être signalées dans les aveux et dénombrements.

Certaines traces d'exploitation non agricole du territoire sont aussi présentes dans les aveux et dénombrements. Qu'il s'agisse d'une terre servant pour la pêche à Lauzon, d'une carrière dans Notre-Dame-des-Anges ou d'une terre à pierre sur l'îlet à la Pierre (!) en face de Longueuil, ou encore de quelques tanneries dans les environs de Québec, dont une jointe à une briqueterie ces mentions éparses servent au mieux à illustrer divers potentiels liés à des ressources locales. Comme les aveux et dénombrements sont d'abord et avant tout de nature cadastrale, il ne serait pas sage d'y voir un relevé exhaustif de ce genre d'activités.

.....

Au terme de cette observation du paysage seigneurial dans la vallée du Saint-Laurent au moment des aveux et dénombrements, on ne peut qu'être frappé par l'extrême diversité des situations rencontrées. Le paysage seigneurial de 1725 se trouve finalement à refléter l'empreinte d'un processus différencié de concession,

d'occupation et d'exploitation du territoire laurentien qui s'est graduellement mis en place depuis les années 1620-1630. Le résultat de ces opérations, à la fois successives et parallèles, nous met en présence d'une véritable mosaïque seigneuriale dans laquelle jouent des hiérarchies de taille, de forme et surtout d'inten-

sité qui distinguent les entités du paysage à toutes les échelles, gouvernements, régions et seigneuries. Rien ne serait plus éloigné de la réalité que d'affirmer que la vallée du Saint-Laurent constitue un paysage uniforme sous le Régime français.



A VIEW OF THE ORPHAN'S OR URSELINE NUNNERY TAKEN FROM THE RAMPARTS [QUEBEC], 1761.
Richard Short, Bibliothèque et Archives Canada, C-358.

Sources originales, imprimées et instruments de recherche

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), Fonds Intendants (E1), Série Papier terrier du Domaine (S4), Sous-série Aveux et dénombrements (SS3).

Bibliothèque nationale de France, Paris, Département des cartes et plans, Service hydrographique de la Marine, portefeuille 127,2, Cartes levées en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Ponchartrain, commandeur des ordres du roy, ministre et secrétaire d'état par le S. Catalogne, lieutenant des troupes, et dressée par Jean Bt. Decouagne; Gédéon de Catalogne et Jean-Baptiste de Couagne, Cliché.

BOUCHETTE, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada [...]*. Londres, W. Faden, 1815. 664 p.

BOUFFARD, Jean. *Traité du domaine*. Québec, Le Soleil, 1921. 231 p.

[CATALOGNE]. « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal ». *Bulletin des recherches historiques*, XXI (1915) : 257-269, 289-302, 321-335.

COURVILLE, Serge, et Serge LABRECQUE (avec la collaboration de Jacques Fortin). *Seigneuries et fiefs du Québec: nomenclature et cartographie*. Québec, CELAT / Commission de toponymie, 1988. 202 p.

MATHIEU, Jacques, et Alain LABERGE, dir. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent: les aveux et dénombrements, 1723-1745*. Québec, Septentrion, 2002(1991). 416 p.

QUÉBEC (Assemblée législative). *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée législative, 1851*. Québec, Fréchette, 1852.

ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, Fois et hommages et Aveux et dénombrements conservés aux Archives de la Province de Québec*. Beauceville, L'Éclaireur, 1927. 7 vol.

Études et contributions en histoire rurale de la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français

BÉAUR, Gérard, Christian DESSUREAULT et Joseph GOY, dir. *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (xvii^e-xx^e siècles)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004. 278 p.

BEAUREGARD, Yves, Alain LABERGE et autres. « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 3 (hiver 1986) : 391-405.

BEUTLER, Corinne. « Le rôle du blé à Montréal sous le régime seigneurial ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 2 (septembre 1982), p. 241-262.

BEUTLER, Corinne. « Les moulins à farine du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal (1658-1840) : essai d'analyse économique d'une prérogative du régime seigneurial », *Communications historiques - Historical Papers*, 1983, p. 184-207.

BLANCHARD, Raoul. *L'Est du Canada français, « Province de Québec »*, Montréal, Beauchemin, 1935.

_____. *Le Centre du Canada français, « Province de Québec »*. Montréal, Beauchemin, 1947.

_____. *L'Ouest du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1953.

BOUCHARD, Gérard. « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du xvii^e au xx^e siècle ». *Histoire sociale/Social History*, XVI, 31 (mai 1983) : 35-60.

BOUCHARD, Gérard. « Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos ». *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 (1987) : 229-251.

BOUCHARD, Gérard, et Joseph GOY, dir. *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17^e-20^e siècle)*. Actes du colloque d'histoire comparée Québec-France (Montréal, février 1990). Chicoutimi et Paris, Centre interuniversitaire SOREP et École des hautes études en sciences sociales, 1990. 388 p.

BOUCHARD, Gérard. « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille. Étude d'un refus ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44, 2 (automne 1990) : 199-222.

BOUCHARD, Gérard, John A. DICKINSON et Joseph GOY, dir. *Les exclus de la terre en France et au Québec, xvii^e-xx^e siècles: la reproduction familiale dans la différence*. Sillery, Septentrion, 1998. 336 p.

BONNAIN, Rolande, Gérard BOUCHARD et Joseph GOY, dir. *Transmettre, hériter, succéder: la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, xviii^e-xx^e siècles*. Lyon et Paris, Presses universitaires de Lyon et École des hautes études en sciences sociales, 1992. 433 p.

CANTARA, François. « Les routes à Sillery sous le Régime français ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 4 (printemps 1996) : 551-566.

COATES, Colin M. *Les transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*. Québec, Septentrion, 2003. 261 p.

COURVILLE, Serge. « L'habitant canadien et le système seigneurial, 1627-1854 ». Thèse de doctorat (géographie), Université de Montréal, 1979. 409 p.

COURVILLE, Serge. « Contribution à l'étude de l'origine du rang au Québec: la politique spatiale des Cent-Associés ». *Cahiers de géographie du Québec*, 25, 65 (septembre 1981) : 197-236.

COURVILLE, Serge. « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 3 (décembre 1983), p. 417-429.

COURVILLE, Serge. *Entre ville et campagne: l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*. Québec, PUL, 1990. 335 p.

COURVILLE, Serge, dir. *Population et territoire*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996. 182 p.

COURVILLE, Serge. *Le Québec: genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*. Québec, PUL, 2000. 508 p.

- COURVILLE, Serge, et Normand SÉGUIN, dir. *La paroisse*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et Fonds Gérard-Dion, 2001. 296 p.
- COUVRETTE, Sébastien. « La transmission du patrimoine seigneurial des familles du gouvernement de Montréal aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Mémoire de maîtrise (histoire). Université de Montréal, 2003. 106 f.
- D'ALLAIRE, Micheline. *Montée et déclin d'une famille noble: les Ruettes d'Auteuil (1617-1737)*. Montréal, Hurtubise HMH, 1980. 303 p.
- DE BLOIS, Solange. « Les moulins de Terrebonne (1720-1775) ou les hauts et les bas d'une entreprise seigneuriale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 1 (été 1997), p. 39-70.
- DECHÈNE, Louise. « L'évolution du régime seigneurial au Canada. Le cas de Montréal aux XVII^e et XVIII^e siècles ». *Recherches socio-graphiques*, vol. 12, n° 2 (1971), p. 143-183.
- DECHÈNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Paris, Plon, 1974. 532 p.
- DECHÈNE, Louise. *Le Partage des subsistances au Canada sous le Régime français*. Montréal, Boréal, 1994. 289 p.
- DÉPATIE, Sylvie. « La structure agraire au Canada: le cas de l'île Jésus au XVIII^e siècle ». *Historical Papers/Communications historiques*, (1986) : 56-85.
- DÉPATIE, Sylvie. « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIII^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44, 2 (automne 1990) : 171-198.
- DÉPATIE, Sylvie. « La transmission du patrimoine au Canada (XVII^e-XVIII^e siècles): qui sont les défavorisés? ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54, 4 (printemps 2001) : 557-570.
- DÉPATIE, Sylvie, Christian Dessureault et Mario Lalancette. *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*. Montréal, Hurtubise HMH, 1987. 292 p.
- DÉPATIE, Sylvie et autres, dir. *Vingt ans après Habitants et marchands de Montréal: lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1998. 297 p.
- DÉPATIE, Sylvie. « Commerce et crédit à l'île Jésus, 1734-1775. Le rôle des marchands ruraux dans l'économie des campagnes montréalaises ». *Canadian Historical Review*, 84, 2 (juin 2003) : 147-176.
- DESBARATS, Catherine. « Agriculture within the Seigneurial Regime of Eighteenth-Century Canada: Some Thoughts on the Recent Literature », *Canadian Historical Review*, vol. 73, n° 1 (mars 1992), p. 1-29.
- DESSUREAULT, Christian. « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent: éléments pour une ré-interprétation ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 3 (hiver 1987) : 373-407.
- FOUCRY, Sophie. « La propriété seigneuriale dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1993. 117 f.
- FRÉGAULT, Guy. *La civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744*. Montréal, Fides, 1969(1944). 243 p.
- GADOURY, Lorraine. *La noblesse de Nouvelle-France: familles et alliances*. LaSalle, Hurtubise HMH, 1991. 208 p.
- GARIÉPY, Raymond. *Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts*. Québec, Société historique de Québec, 1974. 267 p.
- GÉRIN, Léon. *L'habitant de Saint-Justin*, Québec, s.n., 1898.
- GOY, Joseph, et Jean-Pierre WALLOT, dir. *Société rurale dans la France de l'Ouest et au Québec (XVII^e-XX^e siècles)*. Actes des colloques de 1979 et 1980. Montréal et Paris, Université de Montréal et École des hautes études en sciences sociales, 1981. 254 p.
- GOY, Joseph, et Jean-Pierre WALLOT, dir. *Évolution et éclatement du monde rural: structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVII^e-XX^e siècles*. Paris et Montréal, École des hautes études en sciences sociales et Presses de l'Université de Montréal, [1986]. 519 p.
- GREER, Allan. *Peasant, Lord and Merchant. Rural Society in Three Rural Parishes, 1740-1840*. Toronto, University of Toronto Press, 1985; *Habitants, marchands et seigneurs: la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*. Sillery, Septentrion, 2000. 357 p.
- GREER, Allan. *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*. Traduit de l'anglais par Nicole Daignault. Montréal, Boréal, 1998(1997). 166 p.
- GRENIER, Benoît. « Devenir seigneur en Nouvelle-France: propriété seigneuriale et mobilité sociale dans le gouvernement de Québec sous le Régime français ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2000. 153 p.
- GRENIER, Benoît. « Le seigneur est mort... vive la seigneuresse: regard sur le veuvage des épouses de seigneurs en Nouvelle-France », dans Ana Lucia Arajo, Hélène Lévesque et Marie-Hélène Vallée, dir., *Actes du 2^e colloque étudiant du département d'histoire de l'Université Laval*, Québec, Artefact et CELAT, 2003, p. 7-19.
- GRENIER, Benoît. « Seigneurs résidants et notabilité dans la vallée du Saint-Laurent (XVII^e-XIX^e siècle), *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 110, n° 2 (juin 2003), p. 59-75.
- GRENIER, Benoît. « Jean Rioux: émigrant breton, seigneur canadien », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 111, n° 3 (juin 2004), p. 73-88.
- GRENIER, Benoît. « "Nulle terre sans seigneur"? : une étude comparative de la présence seigneuriale (France-Canada), XVII^e-XIX^e siècle », *French Colonial History*, vol. 5 (2004), p. 7-24.
- GRENIER, Benoît. *Marie-Catherine Peuvret (1667-1739). Veuve et seigneuresse en Nouvelle-France*. Québec, Septentrion, 2005. 260 p.
- GRENIER, Benoît. « "Gentilshommes campagnards de la Nouvelle France": présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle ». Thèse de doctorat (histoire), Université Laval (Québec), 2005. 2 vol. (662 f.)
- GRENIER, Benoît. « Gentilshommes campagnards de la Nouvelle-France, XVII^e-XIX^e siècle: une autre seigneurie laurentienne? », *French Colonial History*, vol. 7 (2006), p. 21-43.
- GRENIER, Benoît. « Gentilshommes campagnards: la présence seigneuriale dans la vallée du Saint-Laurent (XVII^e-XIX^e siècle), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 4 (printemps 2006), p. 409-449.
- GRENIER, Benoît. *Seigneurs campagnards de la Nouvelle-France. Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007. 412 p.
- GRENIER, Benoît. « Réflexion sur le pouvoir féminin au Canada sous le Régime français: le cas de la "seigneuresse" Marie-Catherine Peuvret (1667-1739) ». *Histoire sociale/Social History*, XLII, 84 (novembre 2009) : 299-326.
- HAMELIN, Louis-Edmond. « Rang, côte et concession au sens de "peuplement aligné" au Québec depuis le XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 4 (printemps 1989), p. 519-544.
- HARRIS, Richard Colebrook. *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*. Québec et Madison, Presses de l'Université Laval et University of Wisconsin Press, 1968 (1966). 247 p.
- HARRIS, R. Cole, et Louise DECHÈNE, dir. *Atlas historique du Canada*. Vol. I: *Des origines à 1800*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987. 198 p.
- JARNOUX, Philippe. « La colonisation de la seigneurie de Batiscaux aux 17^e et 18^e siècles: l'espace et les hommes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 2 (aut. 1986) : 163-191.
- JAUMAIN, Serge, et Matteo SANFILIPPO. « Le régime seigneurial en Nouvelle-France: un débat historiographique ». *The Register*, vol. 5, n° 2 (1980), p. 226-247.
- LABERGE, Alain. « Propriété et développement des seigneuries du Bas-Saint-Laurent, 1670-1790 », dans Jacques Mathieu et Serge Courville (dir.), *Peuplement colonisateur aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Sainte-Foy, CELAT, 1987, p. 203-247.
- LABERGE, Alain. « Mobilité, établissement et enracinement en milieu rural: le peuplement des seigneuries de la Grande-Anse sous le Régime français, 1672-1752 ». Thèse de doctorat (histoire), Toronto, York University, 1987.
- LABERGE, Alain, dir. *Histoire de la Côte-du-Sud*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 645 p.
- LABERGE, Alain, et Benoît GRENIER, dir. *Le régime seigneurial au Québec 150 ans après: bilans et perspectives de recherches à l'occasion de la commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition du régime seigneurial*. Québec, CIEQ, 2009. 100 p.
- LANDRY, Yves, et Réal BATES. « Population et reproduction sociale à l'île d'Orléans aux XVII^e et XVIII^e siècles ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45, 3 (hiver 1992) : 403-413.
- LAROSE, André. « La seigneurie de Beauharnois, 1729-1867. Les seigneurs, l'espace et l'argent ». Thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 1987.

- LAVALLÉE, Louis. *La Prairie en Nouvelle-France 1647-1760. Études d'histoire sociale*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993. 288 p.
- LEBRUN, François, et Normand SÉGUIN, dir. *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, xvii^e-xx^e siècles*. Actes du colloque franco-québécois (Québec, 1985). Trois-Rivières et Rennes, Centre de recherche en études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, 1987. 416 p.
- MARIEN, Laurent. « Les arrière-fiefs au Canada de 1632 à 1760 : un maillon socio-économique du régime seigneurial ». *Histoire et sociétés rurales*, n° 19 (1^{er} trimestre 2003), p. 159-191.
- MARIEN, Laurent. « Les arrière-fiefs au Canada sous le Régime français : un enjeu ? » *Mémoire de maîtrise (histoire)*, Université de Poitiers, 1994. 147 f.
- MARQUIS, Paul-Yvan. *La tenure seigneuriale dans la province de Québec*. Montréal, Chambre des notaires, 1987. 255 p.
- MASSARD, Fabienne. « La seigneurie dans le gouvernement de Québec : enjeux et symboles de la noblesse au Canada sous le Régime français ». *Mémoire de maîtrise (histoire)*, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1994. 140 f.
- MATHIEU, Jacques, et Réal BRISSON. « La vallée laurentienne au xviii^e siècle : un paysage à connaître ». *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 73-74 (avril-septembre 1984) : 107-124.
- MATHIEU, Jacques, et Serge COURVILLE, dir. *Peuplement colonisateur aux xvii^e et xviii^e siècles*. Québec, CELAT, 1987. 292 p.
- MATHIEU, Jacques, et Alain LABERGE. « La diversité des aménagements fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au xviii^e siècle ». *Historical Papers/Communications historiques* (1989) : 146-166.
- MATHIEU, Jacques, Alain LABERGE, Renald LESSARD et Lina GOUGER. « Les aveux et dénombrements du Régime français (1723-1745) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 4 (printemps 1989) : 545-562.
- MATHIEU, Jacques, Alain LABERGE et Louis MICHEL, dir. *Espaces-temps familiaux au Canada aux xvii^e et xviii^e siècles*. Sainte-Foy, CIEQ, 1995. 90 p.
- MICHEL, Louis. « Un marchand rural en Nouvelle-France – François-Augustin Bailly de Messein, 1709-1771 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33, 2 (sept. 1979) : 215-262.
- MOLLOY, Maureen. « Considered Affinity: Kinship, Marriage, and Social Class in New France, 1640-1729 ». *Social Science History*, 14, 1 (printemps 1990) : 1-26.
- NIORT, Jean-François. « Aspects juridiques du régime seigneurial en Nouvelle-France ». *Revue générale de droit de l'Université d'Ottawa*, vol. 32, n° 3 (2002), p. 443-526.
- OUELLET, Fernand. « Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent (1663-1840) ». *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 47, nos 1-2 (1977), p. 182-213.
- OUELLET, Fernand. « Féodalité, régime seigneurial et modernisation dans l'historiographie québécoise des années 1980 ». *Annali Accademici Canadesi*, vol. VII, Ottawa, 1991, p. 21-49.
- OUELLET, Fernand. « Libéré ou exploité ! Le paysan québécois d'avant 1850 ». *Histoire sociale – Social History*, vol. 13, n° 26 (novembre 1980), p. 339-368.
- POSTOLEC, Geneviève. « Mariages et patrimoine à Neuville, de 1669 à 1782 ». Thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 1995. 340 p.
- PRONOVOST, Claude. *La bourgeoisie marchande en milieu rural (1720-1840)*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998. 230 p.
- RAINVILLE, Alain. « Ambitions et illusions d'un entrepreneur seigneurial en Nouvelle-France : Robert Giffard, 1634-1653 ». *Mémoire de maîtrise (histoire)*, Université Laval, 2000. 186 f.
- TANGUAY, Isabelle. « Destin social d'une famille noble canadienne : les Boucher et leurs alliés (1667-1863) ». *Mémoire de maîtrise (histoire)*, Université de Montréal, 2000. 205 f.
- TRUDEL, Marcel. *Le régime seigneurial*. Ottawa, Société historique du Canada, 1956. 20 p.
- TRUDEL, Marcel. *Les débuts du régime seigneurial canadien*. Montréal, Fides, 1974. 313 p.
- TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. III : La seigneurie des Cent-Associés. 1 : Les événements*. Montréal, Fides, 1979. 489 p.
- TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. III : La seigneurie des Cent-Associés. 2 : La société*. Montréal, Fides, 1983. 669 p.
- TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. IV : La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales*. Montréal, Fides, 1997. 908 p.
- WIEN, Thomas. « Peasant Accumulation in a Context of Colonization, Rivière-du-Sud, Canada, 1720-1775 ». Thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1988. 279 f.
- WIEN, Thomas. « Les travaux pressants ». *Calendrier agricole, assolement et productivité au Canada au xviii^e siècle*. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43, 4 (printemps 1990) : 535-558.
- ZOLTVANY, Yves. « Esquisse de la Coutume de Paris ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25 (1971), p. 365-384.